



École Saint-Esprit  
2425, rue Galt Ouest  
Sherbrooke (Qc) J1K 1L1  
Téléphone : (819) 822-5670  
Fax : (819) 822-6862

---

*Autorisation d'aller diner à l'extérieur de l'école occasionnellement*

---

Chers parents,

Tout écolier qui dine à l'école sous la supervision de la surveillance d'adultes responsables assignés à cette tâche, est sous notre responsabilité.

Pour cette raison, si votre enfant prend occasionnellement son repas à l'extérieur de l'école, une autorisation écrite ou un message sur le courriel du service de garde/dineurs au [sdg-saintesprit@csrs.qc.ca](mailto:sdg-saintesprit@csrs.qc.ca) de votre part est obligatoire. La technicienne du sdg, responsable de la période du midi, fera le suivi auprès des personnes concernées.

L'autorisation devra nous préciser avec qui et à quel endroit votre enfant ira prendre son diner. Ceux dinant à l'extérieur des terrains de l'école devront respecter l'horaire de retour sur la cour, soit 12 h 45.

Merci de votre habituelle collaboration.

Suzy Bellini, directrice

École du Saint-Esprit